

## Obtention du Label "Petites Villes de Demain"

Epône a obtenu le label "petites villes de demain" en décembre 2020 parmi les 10 villes retenues dans les Yvelines dont 2 dans le périmètre de la Communauté urbaine. La Ville bénéficiera d'un soutien spécifique de l'Etat et de ses partenaires pour la revitalisation du centre-bourg.



### A quoi sert ce label ?

**Apporter une réponse sur-mesure** : il ne s'agit pas de faire partout la même chose mais bien d'apporter une réponse spécifique aux problèmes rencontrés par chaque territoire.

### Concrètement, comment ?

- **Soutien en ingénierie** pour offrir aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire et concrétiser des projets ;
- **Financement des mesures** thématiques ciblées ;
- Mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain, afin de favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques.

Au total, 3 milliards d'euros seront mobilisés sur 6 ans, par des fonds de l'État et des différents partenaires (la banque des territoires, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et l'agence nationale de l'habitat (ANAH).

### Sur quel projet pour Epône ?

**La redynamisation du centre-bourg** s'inscrit dans un projet de Ville structurant, global et durable.

Préserver les commerces existants, développer une offre de services et d'habitation variée, aménager des espaces publics et créer du stationnement, les interventions sont multiples pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques tout en préservant notre caractère semi rural.

L'ensemble de ces actions contribue à faire d'Épône, une ville entre nature et modernité où il fait bon vivre.